



Pormesse embauche non respecté

Par **Nora56**, le **26/10/2008** à **13:28**

Bonjour

mon ex futur patron, m'avait fais un lettre de promesse d'embauche pour un contrat d'apprentissage pour la rentrée de sep 2008; apres avoir démenager ,200kms de la ou j'habitais avant (donc perte de sous) et 3 mois de stages gratuit chez lui,j'apprends (pas par lettre ni email) qu 'il ne veut plus m'embaucher ; J'ai perdu un an ou je pouvais trouver un autre employeur acause de lui,l'année prochaine j'aurai 25 donc moins de chance de trouver un contrat d'aprentissage.

il ce que j'ai recours pour etre indemniser

la CFDT m'ont dis que j'ai rien a attendre ,car la lettre de promesse vaut rien

je suis diprimés car j'ai bcp donné,surtout que les employeurs peuvent ne ce qu il veuelnt sans aucune sanction apres

aidez moi svp ,que dois je faire,en plus comme je travail pas,et mon mari est au smic en plus on a un enfant donc on a pas les moyens de prendre un avocat